

Zeitschrift:	L'Hôtâ
Herausgeber:	Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band:	24 (2000)
Artikel:	Des Ursulines à la Maison-Rouge? Une congrégation de religieuses enseignantes en Franche-Comté et en Suisse
Autor:	Wermeille, Jean-Luc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1064408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DES URSULINES À LA MAISON-ROUGE ? UNE CONGRÉGATION DE RELIGIEUSES ENSEIGNANTES EN FRANCHE-COMTÉ ET EN SUISSE

La dernière assemblée générale de l'ASPRUJ nous a donné l'occasion de nous intéresser à une page d'histoire religieuse, celle des Ursulines de notre région. La ferme de La Maison-Rouge, située près des Rosées au nord-ouest du village des Bois, a en effet appartenu durant plus d'un siècle aux religieuses de cette communauté. Construite vers 1690, restaurée par la « Fondation pour le Cheval », elle est aujourd'hui l'objet de l'admiration de nombreux promeneurs et visiteurs. L'architecture originale d'une ancienne tour a été conservée et mise en valeur. Transformé en un lieu d'exposition et d'information, ce bâtiment s'intègre dans un complexe moderne formé de cinq écuries, d'une maison d'habitation et d'un restaurant avec terrasse panoramique. La volonté de respecter le patrimoine se perçoit également à travers la rénovation d'une ancienne cave voûtée située derrière la tour. On projette aussi de relever un mur de pierres sèches. Le paysage est magnifique et s'ouvre sur la vallée du Doubs. Le domaine de La Maison-Rouge accueille 80 des 200 chevaux de la fondation créée par le journaliste et cavalier Hans Schwarz en 1958. Les autres « maisons de retraite » destinées à la plus noble conquête de l'homme sont situées au Roselet/Muriaux et au Jeanbrenin/Corgémont.

De Dole à La Maison-Rouge en passant par Porrentruy et Saint-Hippolyte !

Sainte Ursule, considérée comme la protectrice des jeunes filles, était très populaire autrefois. Plusieurs congrégations féminines différentes portent ainsi le nom d'Ursulines. En Franche-Comté et en Suisse, les communautés de cet ordre se rattachent à la maison fondée à Dole en 1606 par une noble native de Dijon, Anne de Xainctonge (1567-1621). Cette femme se battit contre la société de son temps afin de pouvoir fonder une congrégation féminine qui ne soit pas cloîtrée. La vocation première des Ursulines de Dole est de tenir des écoles de filles. A l'époque, leur instruction était très négligée. C'est donc un idéal tout à fait novateur qui a animé la fondatrice de ces religieuses enseignantes.

Dès le début, la congrégation nouvelle a du succès dans le diocèse de Besançon et, après Dole, des écoles s'ouvrent dans les villes de Vesoul, Besançon, Saint-Hippolyte, Arbois, Ornans, Pontarlier, Clerval... Après Saint-Hippolyte en 1617, des Ursulines de Dole arrivent à Porrentruy en 1619 à la demande du Prince-Evêque de Bâle. En 1634, des Ursulines de Porrentruy s'installent à Fribourg en fuyant la Guerre de Trente Ans. Des maisons s'ouvrent également à Lucerne (1659) et à Brigue (1661). Entre 1667 et 1673, des Ursulines de Saint-Hippolyte se réfugient à De-

lémont, où elles tiennent les classes. La ville voudrait les voir rester. Le Prince-Evêque n'y voit qu'un inconvénient : ces religieuses sont étrangères. Finalement, en 1698, un compromis est trouvé et quatre Ursulines de Porrentruy arrivent à Delémont. A la même époque, les Ursulines de Saint-Hippolyte deviennent propriétaires du domaine de La Maison-Rouge...

Un XVIII^e siècle prospère

Après ces nombreuses fondations au cours du XVII^e siècle, la période qui suit s'annonce comme une ère de prospérité pour les Ursulines. Les postulantes sont le plus souvent issues de familles aisées. Ce sont les filles des notables et des riches paysans de la région. En entrant dans la congrégation, généralement entre 15 et 25 ans, elles versent une dot. Elles mènent une existence probablement modeste et laborieuse. Par conséquent, les communautés d'Ursulines ont tendance à s'enrichir.

Au XVIII^e siècle, les Ursulines achètent de nombreux domaines agricoles, notamment en Ajoie et dans les Franches-Montagnes. Dans ce dernier bâilliage, les fermes leur appartenant sont situées principalement dans la communauté des Bois. A la fin du XVII^e siècle, elles acquièrent des terres aux Praillats et le domaine de La Maison-Rouge. En 1707, elles achètent Le Cerneux-de-la-Pluie. Vers 1741, les religieuses

deviennent propriétaires des terres de Jean Pierre Cattin à La Vanne, près de Biaufond. En 1747, on mentionne des biens au Cerneux-Godat et au Cerneux-au-Maire, et en 1749 à la Large-Journée et au Boéchet. En 1755, les Ursulines possèdent une maison à La Combatte-du-Pas.

Les Ursulines deviennent pour ainsi dire la «banque» des Francs-Montagnards. Elles acquièrent parfois des terres lorsqu'un débiteur, ayant hypothqué sa ferme, ne peut plus rembourser sa dette. Dans d'autres cas, une religieuse hérite du patrimoine foncier de sa famille. En 1793, les Ursulines avaient prêté de l'argent à pas moins de 136 Francs-Montagnards, essentiellement des agriculteurs.

En 1793, les fermes des «ci-devant Ursulines de Porrentruy» étaient louées à des familles francs-montagnardes: Nicolas Jobin à La Large-Journée et au Cerneux-au-Maire, Floribert Jobin au Boéchet, Claude Antoine Cattin au Cerneux-de-la-Pluie, Jean François Godat au Cerneux-Godat, Jean Baptiste Delémont aux Rosées, Joseph Baume, Joseph et Jean François Froidevaux à La Combatte-du-Pas, Pierre Mathieu Erard aux Prailats, Humbert Froidevaux Sous-les-Rangs, Jean Baptiste Brossard aux Plaimbois près des Pommerats et Augustin Aubry dans la commune de Montfaucon.

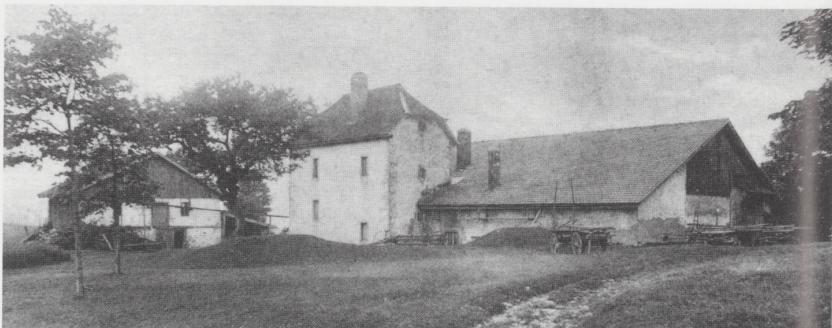
Les plus grands domaines étaient situés au Cerneux-de-la-Pluie, à La Large-Journée et à La Maison-Rouge. En

1791, ce dernier domaine était affermé à Marthe Farine (1733-1802), veuve de Jacques Morel, meunier au Moulin-Jeannottat/Les Pommerats. En 1792, il est saisi par la Nation française suite à la dissolution forcée de la communauté de Saint-Hippolyte. La Maison-Rouge est alors louée à Joseph Prétat, de Saint-Brais. A l'occasion de ce changement de fermiers, le domaine est expertisé. On sait qu'il y avait un poïe et une cuisine au rez-de-chaussée, trois chambres au premier étage. Au deuxième, de jolies boiseries – qui existent toujours – témoignent de la noblesse du bâtiment. On mentionne plusieurs alcôves ou enfoncures dans les murs, peut-être destinées à abriter des statues, et une grande cage d'escalier du côté nord. La tour était couverte de tuiles alors qu'à l'époque la plupart des maisons paysannes avaient une toiture de bardeaux. Le ru-

ral était situé dans une annexe où l'on trouvait trois écuries. Le domaine consistait en un vaste terrain d'un seul tenant situé autour de la maison.

La Maison-Rouge et les Ursulines

Au contraire des autres terres situées sur la commune des Bois, propriétés des Ursulines de Porrentruy¹, la Maison-Rouge appartenait, en 1698 déjà, aux Ursulines de Saint-Hippolyte². Un plan géométrique de 1756 mentionne la «Pâture des Révérendes Sœurs Ursules de Saint-Hippolyte appelée la Pâture des Rosées ou La Maison-Rouge». Cependant, les communautés de Porrentruy et de Saint-Hippolyte étaient presque jumelées³. Les annales des Ursulines de Porrentruy mentionnent à plusieurs



La Maison-Rouge en 1920. Exploitation agricole détruite par un incendie en 1984. Photo tirée de «Le Jura suisse», Georges Bridel et C°, Editeurs, Lausanne

reprises le domaine des Rosées. Au XVIII^e siècle, il était affermé et l'entretien des bâtiments donnait parfois lieu à des litiges.

Le nom de La Maison-Rouge provient vraisemblablement de la couleur de son toit, très tôt couvert de tuiles. Une coïncidence étonnante a cependant retenu notre attention. La ferme qui nous intéresse est datée de 1690. Or, une bourgeoise de Porrentruy, Sœur Jeanne Ursule Rouge, novice en 1688, prononce ses vœux en 1690 et est finalement renvoyée de la communauté de Porrentruy en 1693 car elle semait le désordre. Cependant, aucun document ne permet d'affirmer qu'il y ait eu un lien entre La Maison-Rouge et cette religieuse bruntrutaine.

L'architecture particulière de la tour de La Maison-Rouge pose question. Dans quel but a-t-on construit ce bâtiment vers 1690? Primitivement, il n'y avait probablement pas de partie rurale puisqu'elle sera construite dans une annexe. Le mystère demeure entier. D'après Sœur Anne-Marie Schaffter, de Porrentruy, on a retrouvé, après l'incendie de 1984, une plaque en bois qui devait être placée au-dessus de la porte d'entrée de La Maison-Rouge et qui portait l'inscription «Monastère des Ursulines». En 1707, les Ursulines parlent d'acheter Le Cerneux-de-la-Pluie «pour y mettre notre fondation». Toujours est-il que La Maison-Rouge est louée à des agriculteurs tout au long du XVIII^e siècle. Les religieuses y viennent



La Maison-Rouge en 1999. La Fondation pour le Cheval a restauré la tour datée 1690 et construit un bâtiment moderne abritant des locaux d'habitation, ainsi qu'un restaurant. Photo Kurt Weibel, Fondation pour le Cheval, Les Bois

peut-être en «vacances». En effet, les Ursulines de Porrentruy mentionnent à plusieurs reprises leur maison de campagne à la Montagne sans en préciser le lieu. La Maison-Rouge conserve une large part de son mystère et on voudrait bien parfois que ces murs pluriséculaires puissent nous raconter ce qui s'est passé en ces lieux... On notera pour la petite histoire que, lors de leurs voyages, les Ursulines se déplaçaient à cheval et qu'aujourd'hui, La Maison-Rouge abrite la «Fondation pour le Cheval». Dès 1792, le domaine a cessé

d'appartenir aux Ursulines mais il a continué à être exploité par différentes familles d'agriculteurs. Vers 1984, le bâtiment a été endommagé par un incendie. Aujourd'hui, il vient de retrouver une seconde jeunesse suite à une restauration judicieuse.

Plusieurs périodes de répression

Sous l'Ancien Régime, les Ursulines étaient parfois chassées par les guerres



Anne de Xainctonge, née à Dijon le 21 novembre 1567, morte à Dole le 8 juin 1621. Fondatrice en 1606 de la Compagnie Sainte-Ursule. Huile sur toile, anonyme, époque inconnue, Collection Communauté Sainte-Ursule, Porrentruy

et obligées de chercher refuge dans d'autres villes. La Révolution française inaugure un siècle où le développement de leur congrégation est souvent volontairement entravé par les autorités. Les religieuses enseignantes sont expulsées à plusieurs reprises, notamment durant trois périodes douloureuses pour leur communauté: 1^o la Révolution française, 2^o les années 1847-1849 (Sonderbund), 3^o la période 1868-1878 (Kulturmampf et les années qui précédent).

1. La Révolution française est marquée dans notre région par la fermeture de la maison de Saint-Hippolyte en 1792 et l'expulsion d'une vingtaine de religieuses. L'année suivante, les communautés de Delémont et Porrentruy sont également dissoutes et vingt-cinq Ursulines doivent trouver refuge dans leurs familles, renoncer à leur habit et à leur vocation d'enseignantes. Tous les biens de ces communautés religieuses furent vendus aux enchères comme propriété nationale. Seule l'école de Porrentruy pourra être rouverte en 1818 grâce au soutien du Conseil de Ville. Celui-ci permet le rachat par les Ursulines de leurs anciens bâtiments transformés en prison, en caserne puis en fabrique de tabac;

2. Le couvent des Ursulines de Lucerne est fermé en 1847. Le gouvernement bernois voit également d'un mauvais œil la présence des religieuses dans le Jura. En décembre 1848, il expulse trois Ursulines qu'il avait pourtant autorisées en 1836 à tenir les classes de

filles de Saignelégier. Ce brutal renvoi provoque le tollé de la population. Des manifestations de soutien aux Ursulines sont réprimées par l'occupation militaire, durant quinze jours, du chef-lieu franc-montagnard. Une des anciennes institutrices expulsées, Sœur Marie Béchoux (1780-1863) continuera cependant à prendre soin de la population franc-montagnarde par un autre moyen. En 1850, elle fera don aux communes franc-montagnardes de la maison et des terres qu'elle possédait à Saignelégier pour la fondation de l'hôpital de district;

3. Après une trêve, dès 1850, due essentiellement à l'arrivée au pouvoir d'un régime conservateur, la loi du 5 mars 1868 adoptée par le Grand Conseil bernois interdit l'enseignement public aux personnes appartenant à un ordre religieux, malgré la pétition de toutes les communes dont les classes étaient tenues par des religieuses. Dès 1868, l'école des Ursulines de Porrentruy devient une institution privée. En 1874, les religieuses enseignantes sont expulsées et trouvent refuge à Maîche où elles ouvrent un pensionnat. Durant leur exil, les classes de l'école libre de Porrentruy sont tenues par des enseignants laïcs.

Comparé à la période précédente, le XX^e siècle apparaît beaucoup plus calme pour les Ursulines de notre région. Le respect des différentes confessions religieuses semble avoir réalisé de grands progrès. La congrégation fondée à Dole continue malgré tout à faire face à de grandes questions. Parmi celles-ci, il

convient de mentionner la diminution des effectifs des communautés et le vieillissement des religieuses. Cependant, les idéaux féministes et éclairés d'Anne de Xainctonge continuent à animer un grand nombre de personnes.

Jean-Luc Wermeille
Saignelégier

Notes

¹ Les terres des Ursulines de Porrentruy sont estimées à 7790 livres bâloises, soit: Le Cerneux-de-la-Pluie, 1615 livres (acquis en 1707); La Vanne, 1348 livres (acquis en 1741); Les Rosées, 1319 livres (acquis en 1708); Le Cerneux-au-Maire, 1218 livres, environ 32 journaux (acquis avant 1691); Les Prailats, 974 livres (acquis en 1677); Le Boéchet, 821 livres (acquis entre 1702 et 1743); La Combatte du Pas, 495 livres (acquise entre 1702 et 1743). Les Ursulines de Porrentruy possédaient de nombreuses terres mais peu de fermes. Cependant, des bâtiments leur appartenaient au Boéchet, à La Combatte du Pas et à La Large-Journée. Par ordre de grandeur, les domaines les plus importants sont: 1. La Maison-Rouge, 2. Le Cerneux-de-la-Pluie, puis 3. La Large-Journée acquise vers 1749. Vers 1745 et 1747, elles avaient encore acheté des terres aux Barrières/Le Noirmont et au Cerneux-Godat.

² Durant tout le XVIII^e siècle, le domaine en question était constitué d'un bâtiment entouré d'un jardin, d'un clos, de 100 journaux de champs, 100 journaux de pâturages et 70 journaux de côtes et forêts. C'est considérable, vraisemblablement le plus grand domaine de la commune des Bois. La matricole de 1743 estime le domaine de La Maison-Rouge à 9483 livres bâloises.

³ Des filles des Franches-Montagnes ont été Ursulines à Saint-Hippolyte, Porrentruy et Clerval, maison ouverte par la communauté de Saint-Hippolyte en 1685.

Bibliographie

- Archives de l'ancien évêché de Bâle, Porrentruy: liasses A 113/2, B 229/6, et B 229/8a.
- Archives des Ursulines de Porrentruy: annales.
- Patrick BRAUN, *Die Kongregationen in der Schweiz 16.-18. Jahrhundert*, Helvetia Sacra VIII/1 & 2, Basel: Schwabel & Co, 1994 et 1998 (2 volumes).
- Eugène FOLLETÈTE, *L'Ecole libre du couvent*, Soleure, 1944.
- Eugène FOLLETÈTE, *L'Ecole paroissiale dans la principauté de l'Évêché de Bâle jusqu'à la Révolution*, Porrentruy, 1946.
- Jean-Marie THIÉBAUD, *Officiers seigneuriaux et anciennes familles de Franche-Comté*, Lons-le-Saunier: Marque-Maillard, 1981-84.
- *Le couvent des Ursulines, Porrentruy 1619-1943*, Porrentruy, 1943.
- «Porrentruy: couvent des Sœurs Ursulines», *Jurassica*, 4 (1990).

